mamutuelle@maphar.net

AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2023

ASSURE PHCIE GRACE DIVINE SOUBRE N°CLIENT MAPHAR: 00000969

INTERLOCUTEUR DR DASSE KOUDOU ROMEO VILLE : SOUBRÉ :

N°TELEPHONE : 0759060629

и°	POLICE N°	CODE ASSUREUR	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2023	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	9301903P	016449	MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	448,530	TOUS RISQUE	25/05/2023 AU 24/05/2024
TOTAL ASSURANCES (1)					448,530		

ETAT DES REGLEMENTS

n°	MODE DE REGLEMENT	REFERENCE DE REGLEMENT	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1				0	0		
	0						
	448,530						

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011,

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice 2023

Veuillez contacter nos chargés de clientèle

MONSIEUR ARE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398 M1le GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

448,530

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces

3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte

Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.

POUR LA MUTUELLE

